



Commune de  
**Beaufort**

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

## CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUIN 2025

Le Conseil municipal de Beaufort s'est réuni en séance ordinaire, le 02 juin 2025 sous la présidence de M. Christian FRISON-ROCHE, Maire.

**DATE DE CONVOCATION** : 19 mai 2025

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE** : 14

**PRESENTS** : Mmes & MM. FRISON-ROCHE Christian, MIRABAIL Jean-Pierre, MOLLINET Gisèle, DOIX Thierry, ROUX-NOUVEL Florence, VINCENZI Walter, DUC-GONINAZ Guy, PALLUEL-BLANC Célia, JOGUET Mathieu, CRESSENS Annick, VIARD-GAUDIN Eliette, BLANC Nicolas,

**ABSENTS** : Mme et M. HORNECKER Justine, MENOTTO Sylvain

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. MIRABAIL Jean-Pierre

---

***Le quorum étant respecté, après approbation du procès-verbal de la séance précédente, M le Maire déclare ouvert la séance du Conseil municipal.***

### **Modification de la composition de la commission d'appel d'offres**

Le Conseil valide à l'unanimité la nouvelle composition de la Commission d'Appel d'Offres présidée par M le Maire, avec comme titulaires MM DOIX Thierry, VINCENZI Walter, et DUC GONINAZ Guy et comme suppléants Mme MOLLINET Gisèle, M JOGUET Mathieu et Mme ROUX NOUVEL Florence (besoin de 3 titulaires et 3 suppléants).

### **Demande de subvention Sylvactes pour 2025**

Le Conseil autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter auprès de Sylv'ACCTES une subvention pour l'entretien de plantations en forêt communale (programme 2025) dont le coût s'élève à 25 231 €.

### **Demande de subvention auprès de l'ANS et du FDEC pour les équipements sportifs**

Le Conseil autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'ANS (Agence Nationale du Sport) et du FDEC, les subventions les plus élevées possibles pour accompagner la réalisation de plusieurs équipements : le parcours sportif à l'école de Beaufort, la réfection des tennis et le pump track. Il est précisé que le parcours sportif à l'école de Beaufort est budgété en 2025 et que les autres opérations seront réalisées ultérieurement.

### **Réhabilitation de la ferme de la Cayère : avenants aux marchés de travaux**

Le Conseil prend connaissance et valide les avenants aux marchés de travaux portant sur les lots 2 (maçonnerie, gros œuvre, démolition) 3 (charpente, couverture, zinguerie, bardage, démolition), 10 (sols souples) et 12 (électricité) pour un montant global de 23 718,33 €, ces avenants correspondant à des demandes de modification des marchés initiaux par le Maître d'ouvrage.

Il est précisé que des avenants à la baisse sont également en cours de préparation et contribueront à réduire le coût du projet.

### **Avis de principe sur le projet d'équipement en panneaux photovoltaïques sur la Maison de santé**

Le Conseil prend connaissance de la proposition d'EDF Solution Solaire consistant à équiper en panneaux photovoltaïques la toiture de la Maison de Santé de Beaufort, afin de permettre la fourniture d'électricité pour le bâtiment et de réduire les factures d'électricité.

Le coût prévisionnel de l'équipement est de l'ordre de 46 000 € (financé sous forme de crédit bail).

Ce projet est également cohérent au regard de la démarche engagée par la collectivité au titre du label Flocon Vert.

Au regard de l'intérêt de ce projet, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide le principe d'engagement de cette opération permettant ainsi à EDF Solution Solaire de poursuivre les études techniques et financières.

### **Décisions modificatives budgétaires**

Le Conseil municipal valide une décision modificative budgétaire d'ajustement au budget domaine skiable (fourniture d'eau pour le canon à neige de Marcôt).

### **Délibération relative à la vente d'un lot de bois à Marcôt**

Le Conseil municipal valide la vente d'un lot de bois à Marcôt au tarif de 428 € TTC.

### **Marque Beaufortain : première affectation de crédits pour 2025**

Lors de la séance du Conseil Municipal du 22 avril 2024, la convention établie entre les 4 communes du beaufortain et les deux offices de Tourisme (Arêches Beaufort et Les Saisies), destinée à organiser la mise en œuvre de la Marque Beaufortain a été validée, permettant ainsi d'une part, une gestion de proximité des actions de promotion touristique du territoire du Beaufortain, d'autre part de contribuer à la cohésion des deux offices de tourisme grâce à un travail en commun.

Les premières actions de ce dispositif pour 2025 étant engagées, le Conseil prend connaissance de la 1ère proposition de répartition de l'enveloppe totale de 195 000 €, attribuée par Arlysère Agglomération, et valide à l'unanimité cette dernière (10 000 € pour l'organisation de l'Ultra Tour du Beaufortain, et 50 000 € attribués à chacun des 2 offices de Tourisme).

Les élus font part de leur satisfaction s'agissant des modalités de gestion de la marque beaufortain qui permettent un partenariat efficace entre les communes et Offices de Tourisme du Beaufortain.

### **Convention 2025-2027 avec le COSI (Comité des Œuvres Sociales Intercommunal)**

Le Conseil valide à l'unanimité la convention à intervenir avec le Comité des Œuvres Sociales Intercommunal permettant aux agents de la collectivité de bénéficier des services du CNAS et de diverses actions à caractère social.

### **Déclarations d'intention d'aliéner**

Le Conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente d'un bien immobilier situé à Arêches.

### **Révision allégée n° 2 du PLU : validation des modalités de concertation**

Monsieur le Maire expose les raisons qui amènent la Commune de Beaufort à prescrire la révision allégée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme. Les orientations et les objectifs du PLU sont fixés pour plusieurs années à travers le P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Cela étant, il peut parfois être nécessaire, tout en respectant l'économie générale du P.A.D.D., de faire évoluer ponctuellement certains éléments du Plan Local d'Urbanisme.

Ce projet de révision allégée consiste à :

- Régulariser un zonage, pour donner suite à la décision du jugement du 1er mars 2022 ;
- Modifier le zonage de secteurs situés en zones Agricole Paysagère (Aa) et Agricole (A), dans le but de permettre la restructuration, la modernisation et l'amélioration des conditions d'exploitation de deux bâtiments agricoles existants ;
- Identifier 12 bâtiments comme pouvant « changer de destination » et identifier un bâtiment comme « bâtiment agricole » afin de rester en cohérence avec les évolutions d'usage identifiées localement ;
- Modifier plusieurs emplacements réservés, en cohérence avec l'évolution du territoire et de ses besoins ;
- Modifier le règlement des zones 2AUh (afin de permettre la création d'une nouvelle annexe répondant à des besoins locaux identifiés) et de la zone A, afin d'autoriser la création d'un logement de fonction d'une surface maximale de 80 m<sup>2</sup>.

Après avoir pris connaissance des modalités de concertation prévues pour cette révision, le Conseil approuve à l'unanimité ces dernières étant précisé que la procédure permettra son approbation en janvier 2026.

### **Décision s'agissant du stationnement des campings cars à la Serraz**

Dans le prolongement de la mise en place de stationnements payants au Planay lors de la dernière saison d'hiver, de stationnements payants à Beaufort et d'une zone bleue vers la place Frison Roche pour l'été 2025, la question des stationnements payants au parking de la Serraz pour les campings cars est en réflexion et sera mise en place pour la prochaine saison d'hiver.

### **Désignation d'un adjoint pour la signature des actes administratifs**

Considérant l'intérêt, pour la Collectivité de régulariser certaines transactions immobilières par actes administratifs, après préparation par un cabinet de géomètre, le Conseil décide de désigner Mme MOLLIET Gisèle suppléée par M MIRABAIL Jean Pierre pour représenter la Commune dans les actes passés en la forme administrative.

## **Questions diverses**

L'assemblée prend connaissance des informations suivantes :

- la lettre d'information municipale est en cours de diffusion,
- la consultation pour le remplacement de la chaufferie bois et l'extension du réseau de chauffage collectif est en cours de finalisation,
- la consultation pour le marché de navettes pour les prochaines saisons est en cours de préparation
- le dossier de candidature pour maintenir le label 3eme fleur est en cours de préparation, le jury étant prévu en septembre 2025. Le thème du fleurissement cette année est le vélo.
- une réception pour la fête des mamans a eu lieu à Arêches, organisée en partenariat avec l'association des familles.

## **Comptes-rendus des Commissions**

Agriculture forêt : fin d'exploitation des scolytes, mise en route du chantier du chalet de Rognoux, participation des 2 écoles à la semaine antigaspi (bilan mi-juin),

Sociale : le repas des ainés aura lieu le vendredi 20 juin à la salle polyvalente

### Patrimoine

Réhabilitation de la ferme de la Cayère : la demande de subvention auprès de la fondation du Crédit Agricole a été finalisée, la souscription auprès de la fondation du patrimoine a été réactivée.

Bilan des Journées Européennes des Moulins : de nombreuses visites au moulin de la Cayère,

Le monument aux morts d'Arêches restera à sa place conformément aux souhaits des anciens combattants,

### Travaux

Le chantier de réhabilitation des Ponts du Planay a démarré : la circulation sera limitée à 19T à partir du 20 juin (pont provisoire),

Glissement sous Melon ; le chantier est en cours

La visite des voiries communales pour définir les programmes de travaux a été réalisée

Containers semi enterrés Place Frison Roche : travaux faits par Arlysère

Travaux en régie réalisés sur la zone de loisirs de Marcot et sur la salle du Moulin

### Sport

Bilan favorable du rassemblement réalisé pour les membres de la TEAM Arêches Beaufort

### Tourisme

Perspectives pour l'été 2025 : pic de réservation la semaine de l'étape du Tour et du Tour de France (présence d'Origine lors de cette semaine)

Bilan satisfaisant de l'organisation de la Roselende (environ 1000 cyclistes ont participé) : à reconduire

Information de Mme la Conseillère Départementale

Subventions FDEC : 45 000 € attribués à la commune de Beaufort en 2025 pour la réhabilitation des 3 ponts (Serraz, Argentine Mirantin),

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse propose des dispositifs de subvention pour des investissements en lien avec les économies d'eau ( à solliciter)

Le Maire



**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE LUNDI 30 JUIN 2025**